Séance du Conseil Municipal du 29/03/2008

N°70

Direction: Direction Générale

Secrétariat Général

REF: SECGEN2008048

Signataire: MG/MD

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal à la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L 1524-5 et L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts modifiés de la SEM Plaine Commune Développement le 20 Décembre 2005 et notamment les articles 15 et 27,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Tous ensembles pour Aubervilliers», Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Aubervilliers, en marche pour le changement" ayant voté contre.

DELIBERE:

<u>ARTICLE 1</u> : Désigne deux représentants au conseil d'administration de la SEM Plaine Commune Développement :

- Bernard VINCENT pour le conseil municipal
- Abderrahim HAFIDI pour un des neuf sièges attribués à la CAPC

<u>ARTICLE 2</u> : Désigne Marc GUERRIEN à l'assemblée générale de la SEM Plaine Commune Développement.

Le Maire